

HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

8 JANVIER 2013

Je suis, ce soir, particulièrement émue de l'honneur que vous me faites, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, de me donner la possibilité de siéger au sein du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Madame la Ministre, je connais votre détermination, je connais votre dynamisme, je connais vos convictions qui sont hautes et fortes.

Du fond du cœur Merci !

Au Barreau de Paris, nous sommes déjà engagés et donc tout autant déterminés que vous tous ici rassemblés, à faire évoluer vers plus de parité, et donc de représentativité, le monde qui nous entoure.

Vers plus d'égalité.

Le droit à l'égalité des hommes et des femmes est un combat : un combat philosophique, moral et social mené depuis nos origines, revitalisé au siècle des lumières et vivace encore aujourd'hui.

Ce combat est aussi politique mené par les mouvements féministes depuis de nombreuses décennies.

Il a été porté par de grandes dames : ce que l'on appelle « les pionnières » : de Olympe de Gouges aux suffragettes, de Gisèle Halimi jusqu'à vous mesdames rassemblées ici aujourd'hui.

Et également par des hommes éclairés.

Le droit des femmes est le combat du bâtonnier de Paris que je suis.

Le droit des femmes est le combat de toute une profession : celle des avocats.

Gisèle Halimi en est un exemple marquant.

Le Barreau de Paris a cette année célébré avec elle les 40 ans du procès de Bobigny.

Rendez-vous compte, alors que le Barreau de Paris est devenu majoritairement féminin et que la nouvelle promotion de l'EFB compte 1149 femmes sur 1750 élèves-avocats, je suis seulement la deuxième femme élue à la fonction de Bâtonnier depuis Saint Louis ! Quant au Conseil de l'Ordre, celui-ci ne compte que 28,5 % de femmes.

Je pourrais vous citer d'autres chiffres tout aussi alarmants notamment ceux de la très forte disparité des revenus entre les avocates et les avocats.

Depuis mon élection, je me suis employée à mener une action visible de sensibilisation auprès des avocats de mon barreau pour « faire bouger les lignes » avec l'aide de la commission « Femmes au barreau » que j'ai créée spécialement à cette fin et des actions symboliques comme à l'occasion de la journée de la femme 2012 – une gigantesque bâche sur les murs du palais de justice portant les mots « *et si la femme était aussi l'avenir du droit ?* ».

De même, à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes, nous avons réuni de nombreux professionnels concernés par ce sujet tant au plan national qu'international et mis en place des lignes d'appels spécifiques et gratuites pour les victimes de violences.

Le Barreau de Paris est le premier ordre professionnel à avoir adhéré au Pacte du Laboratoire de l'Égalité.

Nous assurons la publication et la diffusion du rapport annuel rendu par l'observatoire de l'égalité du Barreau de Paris.

Par ailleurs a été lancée une Charte des bonnes pratiques de la collaboration visant à inciter les cabinets à adopter « les bons comportements » et notamment à instaurer le principe d'égalité dans les rémunérations et l'évolution des carrières et à aménager les conditions de travail pour faciliter la vie des avocates enceintes et des jeunes parents avocats.

Dans la même philosophie, nous essayons de promouvoir un aménagement des conditions d'exercice qui permet de mieux allier vie professionnelle et vie privée en facilitant l'accès des enfants d'avocats aux crèches ou en référençant des prestataires proposant des services adaptés pour améliorer la vie quotidienne de nos confrères. Ce chantier peut paraître symbolique mais pour nous, profession libérale et dévouée, c'est une étape décisive.

Au nom du Barreau de Paris Merci !

Le Barreau de Paris est à votre disposition, les avocats sont à votre disposition pour vous, pour les aider à construire la société de demain, celle où la femme sera en tous points l'égale de l'homme.

Il est de notre responsabilité de faire évoluer la réglementation mais aussi et surtout les mentalités - celle des hommes - mais également celle des femmes.

Celles-ci doivent oser s'engager, elles doivent arrêter de s'autocensurer et s'exprimer, elles doivent être encouragées à prendre des responsabilités, elles doivent prendre conscience de leur valeur pour le bien de tous et l'équilibre de notre société.

Ce mouvement est en marche et je suis très fière de l'accompagner.

Merci à tous, Merci de votre attention.

Christiane Féral-Schuhl
Bâtonnier du Barreau de Paris